

Judo club de Saint-Nizier sous Charlieu

Association sportive loi 1901

Adresse : Carillon 42190 St Nizier

judo-club.st-nizier@sfr.fr – 0618868933

Convocation à l'assemblée générale

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'**Assemblée Générale ordinaire** de l'association JC Saint-Nizier, qui se tiendra :

Date : le 8 janvier 2026

Heure : 20h15

Lieu : Chez Jean-Pierre QUEY 463 rue de Briennon 42720 Pouilly sous Charlieu

Ordre du jour :

1. Accueil et émargement des membres
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activité sportive présenté par Jean-Pierre
4. Rapport financier et approbation des comptes 2024-2025
5. Quitus au Comité Directeur/Bureau
6. Élections des membres du Bureau
7. Projets et perspectives pour la saison à venir
8. Questions diverses

Conformément aux statuts de l'association, seuls les membres à jour de leur cotisation pourront prendre part aux votes. En cas d'empêchement, chaque membre peut se faire représenter par un autre adhérent muni d'un pouvoir dûment rempli.

Article 9 des statuts :

«L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs de l'association, âgés de plus de 16 ans au moins le jour de l'assemblée et à jour des cotisations

Les parents des licenciés âgés de moins de 16 ans peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative.

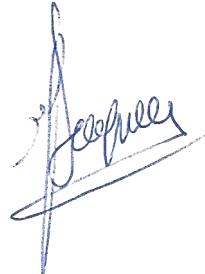
Chaque membre dispose d'une voix délibérative à l'exception des membres d'honneur et des personnes invitées qui assistent avec voix consultative».

Nous comptons vivement sur votre présence, essentielle à la bonne vie et au développement de notre association sportive.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, nous vous prions d'agréer, chère adhérente, cher adhérent, l'expression de nos salutations sportives.

Fait à St Nizier, le 17 décembre 2025

Pour le Bureau,
Jean-Jacques Seignon
Signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean-Jacques Seignon". The signature is fluid and cursive, with a distinct slant to the right.